

2073
⑩

Exp 1

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAIN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION

IDEP/DIR/2399

DAKAR

30 NOV. 1971

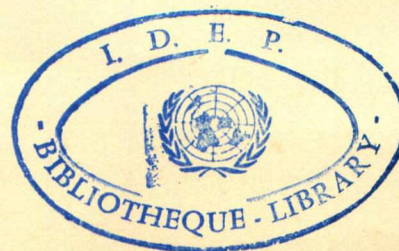
L'AFRIQUE SOUS-PEULEE

par

Samir AMIN

Directeur de l'Institut Africain de
Développement Economique et de Planification

Communication pour le Congrès Africain de
Démographie Accra, 9-18 décembre 1971



Novembre 1971

216
230
267
282

D A K A R

I

IDEP - Année Scolaire 1963-64

M. SAMIR AMIN

Etude des flux financiers

(3e trimestre)

L'étude comportera les leçons suivantes :

- 1°) Philosophie générale d'un T O F : les modèles concrets de financement.
- 2°) Les matériaux :
 - Bilans différentiels.
 - Analyse des Comptes du Trésor (exemples : Tunisie - R A U).
- 3°) Le marché monétaire, la contrepartie de la circulation monétaire.
- 4°) Le marché financier.

Les documents qui suivent, relatifs à la R A U, constitueront le matériel de travail.

Sources :

=====

1 - Documents A (Modèle financier 1958) et B (Evolution du modèle financier 1953-1958) :

Notre source de documentation unique a été une série d'études publiées par nous au Caire en 1958-1959-60.

- Dans les bulletins de l'O D E (1959-60)

N° 104 : Modèle de financement 1958

N° 115 : le rôle des Banques Commerciales dans le financement (1953-1958).

N° 94 : les ressources des Banques Commerciales (1958-59)

N° 105 : Les Compagnies d'Assurances.

N° 110 : Les Comptes du Trésor 1957-1958.

N° 106 : Modèle de financement 1953-1958.

N° 107 - 108 : Projections du modèle de financement 1960-65.

- Dans l'Egypte Contemporaine N° 297-299

Le financement des investissements en Egypte (1953-58) et projection 1960-65 du modèle de financement.

- Dans "l'Economie et les Finances de la Syrie" (année 1959) :

N° 20 : les facteurs qui conditionnent la circulation fiduciaire en Egypte.

N° 22 : Les flux monétaires et financiers 1957.

- Enfin notre ouvrage publié par l'Institut de la Ligue Arabe sur les flux monétaires et financiers en 1957.

2 - Document C : (Rétrospective 1938-1962).

Tous nos chiffres sont tirés du rapport de Monsieur El Shazly à la C.E.A. (Janvier 1964).

3 - Document D : (Plan Quinquennal 1960-65)

Document officiel sur le Plan.

A TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES
EGYPTE 1958

I Présentation :

Il s'agit d'un tableau très détaillé permettant de mettre en relief:

1°- le rôle des différentes institutions monétaires et financières dans le financement des investissements des entreprises, de l'Etat et des ménages, ces institutions financières étant elles-mêmes non seulement distinguées selon leur type (Banques Commerciales, Banque Centrale, Trésor etc...à mais également selon le secteur auquel elles appartiennent. On a en effet groupé ces Institutions comme suit :

- Trésor

- National Bank of Egypt (N B E) : Banque Centrale.

- Banques Commerciales

. Secteur public (Banques contrôlées par l'Organisme de Développement économique : D D E)

. Secteur privé (égyptien et étranger)

- Autres Institutions Financières : Banques spécialisées (foncières, agricoles, industrielle), Compagnies d'Assurances, Caisse d'épargne postales, Caisses de Retraites des fonctionnaires, Caisses d'Assurances des ouvriers et employés et Office des Constructions publiques (chargé du financement des constructions scolaires).

. Secteur contrôlé par l' O D E (Banques Spécialisées et Compagnies d'Assurances)

. Autres Institutions : Compagnies d'assurances privées et Institutions publiques (Caisses d'épargne etc...) non gérées par l'O D E

- O D E : holding public chargé du contrôle et du financement des Sociétés nationalisées en 1957.

2°- le type (modèle) de financement des différents agents économiques, ces derniers étant également distingués selon le secteur auquel ils appartiennent :

- Administrations

- Ménages

- Entreprises :

. Entreprises d'Etat non gérées par l'O D E (Chemins de Fer, Canal de Suez etc...)

. Entreprises gérées par l'O D E

. Entreprises du Groupe Misr

. Autres Entreprises

Le T O F montre que le modèle de financement est extrêmement différent d'un secteur à l'autre.

II Nomenclature des opérations de financement :

Le raccordement avec la Comptabilité physique (opérations sur biens et services) et la comptabilité de la répartition (opérations de répartition) se fait par les soldes des comptes d'affectation reportés aux comptes de capital dont l'assemblage constitue le T O F.

Ces soldes sont :

- La F.B.C. des agents : au total 172,5 millions LE. courantes

- L'épargne brute des agents locaux : au total 136,3 millions ventilée comme suit :

. Epargne privée spontanée (des Ménages) : 45,1 millions

. Epargne publique forcée (des administrations) : 25,9 millions

. Epargne d'entreprise : revenus retenus des Sociétés et financement par les entrepreneurs individuels : 65,3 millions

- Le déficit extérieur : 36,2 millions

Les opérations financière sont regroupées en 6 ensembles :

1 - Liquidités et semi-liquidités :

11 - Billets de banque

12 - Dépôts bancaires

121 - des agents non financiers

122 - des Institutions financières

(y compris dépôts des Banques à la Banque Centrale)

13 - Dépôts au Trésor

14 - Dépôts du Trésor

2 - Concours des Institutions financières

21 - Concours de la N B E

211 - aux Banques Commerciales (avances de la Banque Centrale)

212 - aux autres Institutions financières

22 - Concours des Banques Commerciales à l'économie (crédits bancaires y compris crédits accordés par la N B E). Ce poste comprend également les prises de participations des Banques.

23 - Concours à l'O D E : avances à l'O D E des Banques et de la Banque Centrale.

24 - Concours des autres Institutions financières à l'économie : prêts hypothécaires, prêts industriels, avances aux Administrations etc... et également prises de participations.

3 - Concours du et au Trésor :

Comprend :

- Excédent du Compte Capital des administrations reversé fictivement au Trésor dit excédent au bénéfice du Trésor (si négatif : déficit à charge du Trésor).

- Déficit du Compte Capital des entreprises publiques financé par le Trésor.

- Opérations diverses de prêts du Trésor aux agents et Institutions financières.

4 - Crédits divers (non bancaires) : prêts à la consommation, avances inter-entreprises etc...

5 - Valeurs mobilières :

51 - Bons du Trésor et obligations publiques.

52 - Autres valeurs mobilières (à l'exception de celles portées en 22 et 24).

6 - Or, devises et crédits extérieurs :

Comme on le voit cette nomenclature ne regroupe pas les opérations uniquement en fonction de leur forme, mais également en partie en fonction de leur origine ou de leur destination. Ainsi par exemple les valeurs mobilières placées chez les Banques sont inscrites en 22 et en 24 et non en 52.

Ce caractère mixte de la nomenclature des opérations de financement répond à des considérations diverses liées au caractère opératif voulu du T O F (pour faciliter le travail de projection). Mais il provient également en partie de ce que les chiffres dont nous disposons nous imposaient certains choix et nous refusaient certaines ventilations. Ces chiffres proviennent en effet d'une série d'études que nous avons faites au Caire en 1959. A l'époque le T O F que nous avons utilisé inspirée du modèle en usage à Paris au SEEF jusqu'en 1960, était fondé sur le regroupement des opérations financières dans 4 cadres :

I - Opérations entre intermédiaires financiers (débiteurs) et agents économiques (créditeurs) : traduisent des flux financiers allant des agents aux financiers.

II - Opérations internes au groupe des agents.

III - Opérations internes au groupe des intermédiaires financiers.

IV - Opérations entre intermédiaires (créditeurs) et agents (débiteurs) : flux inverses de ceux repérés dans le cadre I, c'est-à-dire allant des financiers aux agents.

Ce genre de T O F impliquait donc que des opérations revêtant la même forme (par ex.: souscriptions à des émissions de valeurs mobilières) soient ventilées entre différents cadres selon la qualité de l'agent émetteur (entreprise ou banque) et de l'agent souscripteur (ménage, administration ou banque).

III : Structure du marché monétaire et financier en 1958 :

A - Observations préliminaires :

I - Importance des investissements du secteur public et semi-public,

L'ensemble des Entreprises d'Etat non contrôlées par l'ODE, des Sociétés de l'O D E et du groupe Misr (en 1958 : semi-public) = 64 % des investissements des entreprises. Depuis les nationalisations de 1960-61 le pourcentage est encore plus élevé (plus de 90 %).

2 - Importance du rôle des Institutions financières publiques et b semi-publiques :

Actifs au bilan des Institutions financières
au 31-12-1958

(millions L E)

	Secteur public			Secteur	Secteur	Total
	Banque Centrale	Groupe ODE	Autres Insti- tutions	Local privé	Etranger	
- Concours au Trésor	148,0	16,8	56,2	12,4	5,2	274,6
- Avoirs extérieurs	74,1	6,7	-	5,4	1,8	88,0
- Concours à l'économie						
. Court terme	8,4	92,2	-	77,4	24,8	202,8
. Long terme						
aux entreprises	-	40,6	10,6	9,3	4,5	65,0
aux Ménages	-	27,2	1,0	3,1	3,5	34,8
- F. B. C.	-	23,6	-	1,3	1,7	26,6
Total	266,5	207,1	67,8	108,9	41,5	691,8

- Secteur public : 40 % des actifs et 65 % Banque Centrale exclue
50 % du marché monétaire (concours à court terme)
78 % du marché financier (concours à long terme
aux entreprises et aux ménages)

- Cette position dominante du secteur public et notamment de l'O D E a pour origine la nationalisation des Banques et Assurances françaises et britanniques en Février 1957.

Evolution des parts des différents
secteurs (% des actifs totaux)

Banques Commerciales:

	1945	1956	1958
Banques de l'O D E	-	-	44
Banque Misr	29	32	33
Autres banques Egyptiennes	6	9	5
Banques Arabes non Egyptiennes	1	3	4
Banques étrangères	64	56	14
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100	100

Compagnies d'Assurances :

	1948	1956	1958
Société Misr	13	25	28
Autres sociétés de l'O D E	-	--	35
Autres Compagnies Egyptiennes	3	22	15
Compagnies Etrangères	84	53	22
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100	100

Depuis 1960-61 l'Etat contrôle la totalité des Institutions financières.

B - Rôle du marché monétaire et financier dans le financement des investissements :

Rôle encore modeste en 1958, bien que grandissant.

En effet la part de l'autofinancement demeure encore en 1958 très élevée :

la totalité des investissements administratifs sont financés par l'épargne publique (excédent budgétaire courant)

94 % de la construction immobilière ne passent pas par le marché financier (épargne des ménages : 45,1 millions, constructions privées : 48,0 millions)

43 % des investissements bruts des entreprises proviennent des ressources propres des entreprises. Ce pourcentage s'élève à 47 % pour le secteur privé (90 % pour les sociétés du groupe Misr), 64 % pour le secteur

public traditionnel et 18 % seulement pour les sociétés de l'O D E (sociétés nouvelles financées par l'O D E lui même en tant que holding public).

L'apport du marché monétaire et financier représente donc 52,1 millions soit 30 % des investissements bruts (172,5 millions). La comparaison des actifs du bilan des Institutions financières au 31-12-1952 avec ceux au 31-12-1958 montre le développement du rôle du marché monétaire et financier entre ces 2 dates et les raisons de cette évolution.

Bilan des Institutions financières
au 31-12-1952 (millions L.E.)

	Banque Centrale	Institutions publiques	Secteur local privé	Secteur étranger	Total
- Concours au Trésor	29,5	27,5	7,6	13,8	78,4
- Avoirs extérieurs	217,3	-	3,8	5,3	226,4
- Concours à l'économie					
. Court terme	26,7	9,5	41,2	56,9	134,3
. Long terme					
aux entreprises	-	2,5	6,5	14,2	23,2
aux Ménages	-	1,2	1,3	15,2	17,7
- F B C	-	7,9	1,7	4,0	13,6
Total	273,5	48,6	62,1	109,4	493,6

Les concours du système monétaire et financier au Trésor et à l'économie ont augmenté de 323,6 millions en 6 ans dont 196,2 millions au titre des concours au Trésor. Le déficit budgétaire lato sensu (y compris budget d'équipement), et le financement bancaire inflationniste (crédits bancaires immobilisés pour le financement d'investissements fixes) sont à l'origine de cette évolution que le déficit extérieur (réduction des avoirs extérieurs durant ces 6 années : 138,4 mill.) a largement facilité.

On remarquera le rôle modeste en 1962 du secteur public : 7 % du marché monétaire et 9 % du marché financier. A l'époque le secteur public se limite aux Caisses d'Epargne, au crédit hypothécaire, au Crédit Agricole et à la Banque Industrielle.

C - Structure du marché monétaire et financier en 1958 :

1 - Rôle de l'O D E :

Holdings d'Etat, l'O D E a souscrit aux Emissions de valeurs mobilières des Sociétés qu'elle contrôle et procédé à des achats sur le marché d'actions de ces sociétés : 9,8 millions

Le financement de ces opérations a été assuré par des avances des Banques du groupe (6,2 millions) de la Banque Centrale (2,0 millions) et sur les ressources propres du holding (dividendes rapportés par son portefeuille: 1,6 millions).

2 - Rôle des Banques Commerciales :

Le mouvement de concentration bancaire a bénéficié aux Banques de l'O D E (augmentation des dépôts : 16,0 millions) au détriment des autres Banques (diminution des dépôts : 9,4 millions).

Grâce à ce mouvement de concentration les Banques de l'O D E ont pu apporter de très importants concours aux entreprises (20,0 millions) et notamment à celles de leur groupe sans être obligées de recourir aux avances de la Banque Centrale autrement que dans une mesure très limitée (2,0 mill.).

Par contre les autres Banques, dont les concours aux entreprises ont été beaucoup moins importants (8,1 millions) ont été obligées de recourir à de fortes avances de la Banque Centrale (11,6 millions).

(Voir détails dans l'annexe I : rôle des Banques Commerciales dans le financement des investissements en Egypte).

3 - Rôle des autres Institutions financières (autres que le Trésor et la Banque Centrale)

On remarquera :

- l'importance de l'épargne propre de ces Institutions (20,4 mill.) provenant des réserves du système des Assurances, Caisses de retraite etc... qui représente 57 % des ressources de l'ensemble.

- l'apport modeste de la Banque Centrale (1,6 millions).

On verra que les Institutions relevant de l'autorité de l'O D E n'accordaient pas une préférence systématique au financement des Sociétés du groupe, contrairement aux Assurances Misr fortement liées au groupe du même nom.

(Voir détails dans l'annexe II : rôle des Compagnies d'Assurances et des Institutions Spécialisées dans le financement des investissements en Egypte).

4 - Rôle de la Banque Centrale et du Trésor :

On remarquera la déflation (diminution de la circulation de billets: 8,2 millions).

Contrepartie de la circulation fiduciaire :

Concours nets au Trésor (1)	+	8,2 mil.	
Avoirs extérieurs	-	33,1 mil.	
Concours nets à l'économie			
Concours nets aux Banques Commerciales	+	13,6 mil.)	
Concours nets aux Institutions spécialisées(2)	-	3,0 mil. (+ 16,7
Concours à l'O D E	+	2,0 mil.)	mil.
Concours directs à l'économie	+	4,1 mil. (
Solde : circulation fiduciaire (inversée)	+	8,2 mil.	

(1) Valeurs publiques (14,1) moins dépôts du Trésor (5,9)

(2) Dépôts des Institutions Spécialisées (4,6) moins concours de la N B E (1,6).

Ce comportement déflationniste qui tranche avec celui des années précédentes provient du rôle modeste joué par le Trésor en 1958 dans le financement du secteur public (administrations et Entreprises publiques).

En effet l'épargne courante des administrations (25,9 millions) couvre l'intégralité des investissements administratifs (25,5 millions), ce qui n'était pas le cas en 1957. Aussi les concours apportés au Trésor par les Institutions spécialisées (Office des Constructions publiques, crédit hypothécaire et Société des Habitations Populaires : 5,9 millions) venant en sus de cette épargne publique, l'Administration a pu porter son concours au financement du Trésor à concurrence du solde, soit 6,3 millions.

De même les Entreprises d'Etat traditionnelles (Canal de Suez, Chemins de fer etc...) ayant pu financer 64 % de leurs investissements (24,0 millions) sur leur épargne propre (15,4 millions) l'apport du Trésor est demeuré modeste (10,6 millions) et a permis à ces Entreprises de financer les autres secteurs à concurrence de 2,0 mill.

Enfin on a vu que l'O D E et son groupe n'ont fait qu'un appel direct au Trésor extrêmement réduit, les Banques de l'O D E et les autres entreprises s'étant chargées du financement de la plus grande partie des investissements du groupe.

Aussi constate-t-on que le Trésor, qui a émis des titres (bons et obligations) pour 13,3 mil. placés presque intégralement chez la Banque Centrale, et reçu des dépôts d'entreprises (sequestre) à concurrence de 2,7 mil., non seulement a pu faire face aisément au besoin de financement du secteur public mais encore s'est trouvé excédentaire de 12,5 mil. placés en dépôt à la Banque Centrale et dans les autres Banques, (Voir la comparaison avec les années précédentes dans l'Annexe III).

D - Modèles de financement

Les modèles de financement des investissements des 4 groupes d'entreprises (secteur public géré par l'O D E, groupe Misr, autres entreprises) sont très différents :

a - Secteur étatique :

L'autofinancement couvre 64 % des besoins, le Trésor apporte le reste sous forme de subventions et d'avances.

b - Groupe de l'O D E :

La contribution de l'autofinancement est modeste (18% des investissements). L'apport de l'autofinancement, important pour quelques Sociétés anciennes, d'une haute rentabilité, bien établies sur le marché (Textiles par exemple) , est négligeable dans les Sociétés de création récente, notamment dans les industries de base (métallurgie, chimie, pétrole etc...).

Les principaux apports financiers extérieurs ont donc été :

- les émissions de valeurs mobilières auxquelles ont souscrit pour l'essentiel l'O D E (7,3 mls) et les Institutions financières spécialisées publiques (Banque Industrielle, Caisses d'Assurances et de Retraites, Caisse d'Epargne etc... souscriptions et prêts à ces Sociétés : 2,3 mls). Les souscriptions du public (0,4 mls) et de la Banque Misr (0,2 mls) sont négligeables. Ces émissions et ces prêts représentent ensemble 38 % des investissements bruts.

- les avances des Banques, notamment des Banques de l'O D E, qui représentent (nettes de dépôts bancaires) 20 % des investissements bruts (14 % des investissements fixes : V o i r Annexe I).

- enfin les crédits divers obtenus par endettement des Sociétés du groupe auprès de leurs fournisseurs et clients, qui représentent 24 % des investissements bruts.

c - Groupe M i s r

Au sein du groupe Misr l'apport de l'autofinancement est par contre tout à fait remarquable : 90 % des investissements bruts. L'apport des Banques (concours nets de dépôts) et notamment de la Banque Misr, a été très modeste, inférieur à l'augmentation des stocks (V o i r Annexe I). Les émissions de titres, placés dans le public (1,8 mls) représentent 23 % des investissements bruts. Les sociétés du groupe Misr ont d'autre part, participé indirectement au financement des Sociétés de l'O D E, la situation créancière des premières à l'égard des secondes s'étant largement affermi au cours de l'année 1958.

Ce modèle de financement de groupe Misr n'est pas particulier à l'année 1958. L'analyse du bilan différentiel des sociétés du groupe pour la période 1954-1958 a donné les résultats suivants (moyenne annuelle des investissements : 7,1 mls) :

Autofinancement	70 %
Financement par la Banque Misr et les Assurances Misr (1)	24 %
Financement externe au groupe	6 %

d - Autres entreprises :

L'apport de l'autofinancement (financement par les entrepreneurs individuels inclus) qui représente 38 % des investissements bruts, constitue probablement une fraction encore plus importante pour les entreprises individuelles.

(1) prises de participations, avances et prêts.

Quant à l'apport (net) des Banques commerciales, il est tout à fait décisif : 73 % des investissements bruts. Ce type de comportement paraît, comme on le montrera plus loin (Annexe I), assez exceptionnel. Ce sont les difficultés particulières de l'année 1958 qui ont amené les autorités à inciter les Banques, notamment celles du secteur public, à venir en aide aux entreprises.

Ce sont d'ailleurs ces circonstances exceptionnelles (sequestre et nationalisation des entreprises françaises et britanniques) qui expliquent l'importance (anormale) des dépôts de ces entreprises au Trésor (Sequestreà, et les "crédits forcés" que les entreprises de l'O D E sont parvenues à leur soutirer en laissant leur position débitrice se détériorer.

A n n e x e I : Le rôle des Banques
Commerciales dans le financement
des investissements en Egypte

L'analyse détaillée du bilan différentiel des Banques permettait de distinguer l'origine des dépôts d'entreprises et la destination des crédits selon l'appartenance de groupe des entreprises.

Cette analyse a donné pour 1958 les résultats suivants (mil. L.E)

	Socités de l'O D E	Groupe Misr	Autres (1) Entreprises	Ensem- ble
F. B. C.				
FBCF	25,0	5,7	29,2	59,9
Stocks	2,0	2,0	4,0	8,0
T o t a l	27,0	7,7	33,2	67,9
<u>Financement :</u>				
A - Bancaire				
. Crédits bancaires accordés par :				
Banques de l'O D E	6,5	-	13,5	20,0
Banque Misr	-	3,3	8,3	11,6
Autres Banques (2)	-	-	0,6	0,6
. Moins dépôts auprès :				
Banques de l'O D E	0,5	0,2	1,3	2,0
Banque M i s r	0,3	2,5	1,0	3,8
Autres Banques (2)	0,2	0,1	- 4,8	- 4,5
Solde	5,5	0,5	24,9	30,9
B - Autres Sources de financement	21,5	7,2	8,3	37,0

(1) autres que les entreprises d'Etat non gérées par l'O D E.

(2) y compris N. B. E.

1°- On remarque donc le rôle très important joué par l'ensemble des Banques Commerciales dans le financement de la F B C F : le financement bancaire net s'élève à 30,9 mill., soit 22,9 mill. en sus des stocks. L'apport des Banques représente donc 38 % de la formation de capital fixe.

2°- Le comportement différent des groupes étudiés:

La participation des Banques au financement des investissements fixes des Sociétés de l'O D E s'est élevée à 14 % seulement de ces investissements (cette participation a été fournie quasi exclusivement par les Banques du groupe).

Par contre les Banques n'ont pas participé en 1958 au financement des investissements fixes du groupe Misr, puisque leur apport net (0,5 mil.) a été inférieur à l'augmentation des stocks détenus par les entreprises du groupe (2,0 mil.).

A l'autre extrémité se situent les autres entreprises (privées) dont 71 % des investissements fixes ont été financés par les Banques, notamment celles de l'O D E (50 %), la Banque Misr (28 %) et les autres banques (22 %).

3°- Le mouvement de concentration bancaire dont les principaux bénéficiaires ont été les Banques de l'O D E et la Banque Misr, au détriment des autres banques.

Ce comportement actif des Banques, notamment celles du secteur public, dans le financement des entreprises paraît être une chose nouvelle. En effet la moyenne annuelle pour la période 1953-58 s'établit comme suit :

Entreprises :

Investissements fixes	43 mill.
Stocks	4 "
T o t a l	47 "

Financement :

A - Bancaires :

Crédits bancaires	14 mil.
Moins dépôts en banques	7 "

= Solde

7 mill.

B - Autres sources de financement

40 "

L'apport net des banques (7 mil.) dépasse les stocks de 3 mill. seulement, qui représentent 7 % des investissements fixes.

A n n e x e II : Le Rôle des Institutions financières
spécialisées dans le financement des investissements
en Egypte

On distingue 3 groupes d'Institutions spécialisées :

- 1°- Les Banques spécialisées
- 2°- Les Compagnies d'Assurances
- 3°- Les Organismes publics d'épargne.

I Les Banques spécialisées :

Les bilans différentiels pour 1958 donnaient les résultats suivants :
Banques foncières (Crédit foncier, Crédit hypothécaire, Habitations Populaires, Office des Constructions publiques).

Les banques foncières, relevant du contrôle de l'O D E ou directement de l'Etat accordent des crédits hypothécaires aux ménages (pour les constructions immobilières : 1,0 ml) ou à l'administration (pour les constructions publiques : 5,9 mls). Elles sont en gros financées par la Banque Centrale (2,6 mls) ou les Institutions publiques d'épargne (Caisses de Retraites etc... : 4,3 mls).

Banque Industrielle :

En 1958 la Banque Industrielle - contrôlée par l'O D E - a revendu une partie importante de son portefeuille (1,9 mls) au nouveau holding d'Etat.

Crédit Agricole :

Outre ses avances à court terme à l'agriculture (augmentation en 1958: 1,9 mls), le Crédit Agricole, Contrôlé par l'O D E, a financé d'importants stocks (6,4 mls), grâce principalement à des crédits extérieurs des fournisseurs (7,5 mls).

II - Les Assurances :

La source principale de fonds des Compagnies d'Assurances provient de l'accumulation de leurs réserves : 3,5 mls en 1958 dont 2,5 mls pour les Sociétés de l'O D E (y compris la Société Misr). L'emploi que ces Sociétés font de leurs ressources est fixé par la Loi (Immeubles propres, obligations publiques, prêts hypothécaires et portefeuille). Tandis que la Société Misr joue un rôle important dans le financement des Sociétés du groupe, il n'en était pas de même en 1958 des autres Sociétés de l'O D E.

III - Les Institutions publiques d'épargne :

Les ressources principales sont les fonds des Caisses d'épargne postales (augmentation en 1958 : 3,3 mls) et les réserves des Caisses de Retraites des fonctionnaires (13,8 mls en 1958) et des Caisses d'Assurances Sociales des Ouvriers et Employés (2,5 mls en 1958). Outre d'importants dépôts bancaires (5,3 mls), ces Institutions ont financé principalement la construction immobilière publique (prêts à l'Office des Constructions Publiques : 4,0 mls) ou privée (prêts aux Banques foncières : 0,8 mls et prêts hypothécaires : 3,3 mls). Les souscriptions aux titres publics (2,1 mls) demeurent modérées, inférieures aux concours que ces Institutions ont apporté aux entreprises (prêts aux entreprises : 4,0 mls).

A n n e x e III : Les Comptes du Trésor

I - Méthodologie :

Les 3 fonctions du Trésor (agent financier "construit" c'est-à-dire "Trésor fictif") :

- Caisse de l'Administration (au sens de la comptabilité nationale).

Recettes fiscales et parafiscales

Moins Dépenses de fonctionnement

= Epargne publique courante
(si négatif : déficit courant)

- Banque de l'Administration :

Compte Capital de l'Administration

Ressources : Epargne courante des Administrations (si existe)

+ Concours du Trésor (Déficit à charge du Trésor)

Emplois : Dépenses d'équipement des Administrations

+ Déficit courant (si existe)

Le concours du Trésor à l'administration (déficit à charge du Trésor) est généralement positif. Mais il peut être négatif (capacité de financement des Administrations).

- Institution de financement de l'économie productive (notamment du secteur public).

Chargés du Trésor (Emplois)

Déficit des Administrations à charge du Trésor
(Concours du Trésor aux Administrations)

Concours du Trésor à l'économie productive
(prises de participations, subventions d'équipement, prêts etc...)

Moyens de Trésorerie (Ressources)

Emissions de Bons et d'obligations (placées chez les Banques, notamment la Banque Centrale, et dans le public)

Dépôts reçus par le Trésor etc...

II Le Compte du Trésor en Egypte :

Il se présente au 30 Juin de chaque année sous la forme donnée par le tableau ci-dessous :

<u>Actif :</u>	30-6	30-6	30-6
A A - Compte général :	55	56	57
1 - Liquidités :			
a- Caisse	27,3	38,1	51,5
b- Banque	34,2	7,3	- 17,1
2 - Valeurs :			
a- Obligations publiques	24,2	50,6	53,4
b- " de la Réforme agraire	2,0	4,0	7,0
c- Valeurs mobilières	17,4	22,4	-
3 - Immobilisations			
a- Chemins de fer	64,8	70,3	78,0
b- Télécommunications	18,0	21,0	22,7
c- Divers	-	0,9	-
4 - Participation de l'Egypte dans les Organismes internationaux	18,8	18,8	18,8
5 - Terres de la Réforme Agraire	14,5	14,5	14,5
6 - Créances sur le public			
a- En voie de recouvrement	4,7	9,1	11,8
b- Créances fiscales	83,5	84,4	82,2
7 - Créances sur les Organismes publics			
a- Compte du Ravitaillement	127,9	134,3	123,6
b- Comité du coton	38,4	28,3	27,2
c- Autres Organismes	173,6	375,8	449,9
8 - Avances à Institutions financières (Banque de l'Industrie - Crédit Agricole)	6,0	12,0	-
9 - Produit des emprunts destinés à la couverture du déficit	158,0	158,0	158,0
Total compte A	813,3	1049,8	1081,5

A B - Comptes spéciaux			
1 - Epargne postale			
a-	Banque	4,7	2,1 3,2
b-	Investissements	27,3	28,1 28,6
2 - Caisse des retraites			
a-	Banque	1,0	0,8 1,3
b-	Investissements	9,4	15,9 11,4
3 - Organisme des Constructions publiques			
	(Banque)	1,4	1,5 1,3
4 - Autres Organismes			
a-	Banque	6,3	6,8 7,2
b-	Investissements	3,6	1,1 1,4
	Total Comptes B	53,7	55,8 54,7
Total Général		867,1	1105,6 1136,2

Passif PA - Compte Général

1 - Ressources propres			
a-	Réserve générale	27,3	47,6 -
b-	Provisions pour amortis- sements des obligations	22,7	28,2 31,4
c-	Provisions pour participations	41,1	49,4 26,1
d-	Bénéfices de charge	3,5	2,2 1,4
e-	Autres bénéfices (opérations coton, ravitaillement etc...)	2,0	2,0 2,0
2 - Produits des emprunts			
a-	Obligations	148,0	158,0 158,0
b-	Bons du Trésor	55,0	98,0 135,0
c-	Prêts de la Caisses de Retraites	-	0,7 0,7
3 - Jetons			
		3,5	4,2 4,5
4 - Capitaux affectés			
a-	Chemin de Fer	65,1	70,3 78,0
b-	Télécommunications	18,4	21,0 22,7

5 - Dettes envers le public			
a- Envoie de recouvrements	24,8	42,8	41,9
b- Dépôts et Consignations	75,2	84,1	88,6
6 - Dettes envers les Organismes publics			
a- Compte du Ravitaillement	101,0	108,7	108,9
b- Autres Organismes	190,1	268,6	277,9
7 - Obligations de la Réforme Agraire	14,5	14,5	14,5
Total A	792,0	992,3	991,6
PB - Comptes Spéciaux			
1 - Réforme Agraire	12,8	21,5	32,9
2 - Caisses d'Epargne	34,7	35,6	37,1
3 - Organisme des Constructions publ.	-	5,5	11,5
4 - Autres Organismes	15,9	18,5	21,5
Total B	75,1	113,2	144,5
Total Général	867,1	1105,6	1136,2

Certains des comptes spéciaux, individualisés, seront sortis du Compte du Trésor et traités avec ceux des autres Institutions financières spécialisées. Ainsi en sera-t-il des Caisses d'Epargne, Caisses de Retraites, Office des Constructions Publiques. D'autres comptes figurent à l'actif et au passif pour le même montant, et s'annulent : ainsi la valeur en capital des Chemins de fer, des Télécom., les terres de la Réforme Agraire (contrepartie: obligations données aux propriétaires affectées par la Réforme).

Cette présentation des comptes du Trésor Egyptiens et bien entendu déjà elle même fortement simplifiée. Néanmoins on peut encore la simplifier en ne retenant que les rubrique suivantes :

1°- A l'actif :

- Caisse (poste A 1 a)
- Banque (poste A 1 b et B 4 a)
- Valeurs mobilières (A 2 c et B 4 b)
- Participations internationales (A 4)
- Créances sur le public A 6)
- Avances aux Organismes financiers

2°- Au passif:

Dettes publiques : obligations publiques et Bons du Trésor en circulation (P A 2 a et b moins A 2 a)

Jetons (A 3)

Dettes envers le public (A 5)

Prêts aux Organismes financiers.

Le solde du compte ainsi simplifié représente le montant des concours nets du Trésor à l'Etat (Administrations et Organismes publics à activité économiques).

En effet de ce compte ont été éliminés :

1°- les opérations relatives aux Institutions financières personnalisées retracées à part comme suit :

a - Caisses d'Epargne :

Avoirs des épargnants (PB A)	34,7	35,6	37,1
- Avoirs de la Caisse (AB 1)	32,0	30,2	31,8
= Avance de la Caisse au Trésor	2,7	5,4	5,3

Ce solde est l'équivalent d'un prêt des Institutions financières au Trésor.

b - Caisses des retraites

La contrepartie des avoirs de la Caisse (AB 2) se trouve incluse en PB 4.

c - Office des Constructions publiques :

Au passif (PB 3) sont inscrites les dettes de l'Office à l'égard de ses bailleurs de fonds (en l'occurrence les Caisses de Retraites). Avant 1956 l'Office n'avait pas de fonds propres. L'excédent de son actif (A B 3 : 1,4 ml) sur son passif (nul) représente l'équivalent d'une avance du Trésor.

A l'actif en A B 3 sont portés seulement les avoirs liquides de l'Office. Le solde, qui représente la valeur des bâtiments en construction, est inclus dans les créances sur organismes divers (A A 7 c).

2°- les opérations relatives à l'Office de la Réforme Agraire et les ressources parafiscales du Trésor.

La valeur des terres (AA 5) et sa contrepartie, les obligations émises (P A 7) s'annulent.

Les obligations de la Réforme en possession du Trésor (AA 2 b) proviennent de ce la loi autorise les propriétaires à payer leurs impôts avec ces obligations. Quant au poste P B 1 il retrace les bénéfices nets de la gestion des terres par l'Etat en attendant leur distribution.

Le solde net P B 1 - A A 2 b représente donc des recettes parafiscales, tout comme d'ailleurs les bénéfices divers retracés en P A 1 d et e.

3°- les opérations retraçant l'estimation de la valeur en capital des immobilisations des Chemins de fer et des Télécom.

La différence entre les postes de l'actif (estimation des immobilisations) et leur contrepartie au passif à la date du 30-6-55, sera retracée comme une avance du ou au Trésor, selon son sens.

Quant au poste A 3 c, il retrace la valeur de biens provisoirement aux mains du Trésor (confiscation en douane, biens dont la propriété est discutée etc...) et doit être considéré pour pour partie comme une recette parafiscale et pour partie comme une dette envers le public.

4°- Le transfert des valeurs mobilières du Trésor à l'O D E, opéré en février 1957, pour la somme de 22,4 mls a pour contrepartie une créance du Trésor sur l'O D E inscrite en A A 7 c d'un montant équivalent.

On peut alors retracer les bilans du Trésor (au sens de la Comptabilité Nationale), qui se présentent comme suit :

<u>Actif</u> :	1955	1956	1957
Liquidités :			
Caisse	27,3	38,1	51,5
Banque	40,5	14,1	9,9
Concours à l'Economie :			
Valeurs Mobilières	21,0	23,5	1,4
Avances aux Institutions Financières ⁽¹⁾	7,3	16,7	27,0
Créances sur le public	88,2	93,5	94,0
Participations internationales	18,8	18,8	18,8

(1) Total algébrique A A 8, P A 2 c, soldes de la Caisse d'Epargne (respectivement à l'actif du Trésor : 2,7 - 5,4 et 5,3 mls) et de l'Office des Constructions Publiques (1,4 mls pour 1955), avances à l'O D E (transfert des titres (22,4 mls)

<u>Passif :</u>			
Obligations publiques et Bons du Trésor en circulation ⁽¹⁾	178,8	205,4	239,6
Jetons	3,5	4,2	4,5
Dettes envers le public	100,0	126,9	130,5

Les bilans différentiels permettent d'établir alors les Comptes du Trésor, le solde représentant les concours nets du Trésor à l'Administration et aux Organismes publics.

	1955-56	1956-57
<u>Ressources :</u>		
Jetons	0,7	0,3
Bons du Trésor et Obligations publiques	26,6	34,2
Comptes du public ⁽²⁾	21,6	3,1
	<hr/>	<hr/>
	48,9	37,6

<u>Emplois :</u>		
Liquidités		
Billets	10,8	13,4
Dépôts	- 26,4	- 4,2
Concours à l'économie		
Avances aux Institutions Fin.	9,4	10,3
Valeurs mobilières	2,5	- 21,1
Solde : Concours nets à l'Etat	52,6	39,2

(1) Total algébrique A A 2 a, P A 2 a et b.

(2) Net (augmentation du passif moins augmentation de l'actif).

B

EVOLUTION DU MODELE DE FINANCEMENT
EGYPTE 1952-1958

I - Méthode de l'étude :

On a essayé d'évaluer pour chacune des années de la période étudiée un T O F simplifié.

La nomenclature abrégée que nous utiliserons pour nos tableaux simplifiés comporte les rubriques suivantes :

Rubriques abrégées	Correspondances dans la nomenclature détaillée
- Billets de banque	11
- Dépôts	121 et 13
- Concours au Trésor	14 et 51
- Concours aux Banques	211
- Concours aux Institutions Spécialisées	122 212 et 23
- Concours du Trésor	3 (partiel)
- Concours des Banques	22
- Concours des Institutions Spécialisées	52 (partiel) et 24
- Crédits divers	4
- Souscriptions du public	52 (partiel)
- Avoirs extérieurs	6

Cette nomenclature abrégée présente donc les caractères particuliers suivants :

Billets de banque (flux net des encaisses de la Banque Centrale

Dépôts (des agents non financiers) : il s'agit des seuls dépôts des Entreprises et des Ménages auprès des Banques, Caisses d'Epargne et éventuellement du Trésor. Les dépôts des Institutions financières et du Trésor en sont exclus.

Concours au Trésor (des agents financiers) : Concours nets des agents financiers ayant souscrits aux émissions publiques (Bons et Obligations), dépôts du Trésor chez eux déduits.

Concours aux Banques (de la Banque Centrale) : avances de la Banque Centrale déductions faites des dépôts des Banques chez la Banque Centrale.

Concours aux Institutions Spécialisées (des Agents financiers) : prêts et avances de la Banque Centrale et des Banques Commerciales aux Banques spécialisées et à l'O D E, déduction faite des dépôts de ces Institutions dans les Banques.

Concours du Trésor (à l'Etat et à l'économie) : Déficit des administrations et des Entreprises d'Etat couvert par le Trésor.

Subventions d'équipement et prêts du Trésor aux Agents à l'exclusion des financiers.

Concours des Banques (à l'économie) : Crédits et avances, prises de participations.

Concours des Institutions spécialisées (à l'économie) :

prêts, avances et prises de participations des Banques Spécialisées, Assurances, Organismes publics d'Epargne et de l'O D E.

Crédits divers : Opérations financières entre Agents non financiers (Crédits à la Consommation etc...)

Souscriptions du public : souscriptions des ménages aux valeurs mobilières et aux émissions publiques.

Or, devises, avoirs et crédits extérieurs : toutes opérations en relation avec l'extérieur.

II -- Les résultats de l'analyse :

L'évolution des investissements bruts pour la période 1953-58 est retracée ci-dessous :

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Etat ⁽¹⁾	32	41	47	51	56	56
Entreprises ⁽²⁾	38	43	65	66	39	67
Constructions Immobilières	47	47	47	46	48	48
Total	115	131	159	163	143	171

(millions L E courantes)

L'investissement brut, qui représentait en moyenne pour la période de 1945-52 environ 13 % du produit intérieur brut, s'élève progressivement pour atteindre en 1958 17 % (objectif du Plan 1960-65 : 20 %).

Modèle général de financement :

Il se présente comme suit :

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Epargne des Ménages	59	82	71	71	43	49
" publique	17	14	7	12	30	37
Autofinancement des entreprises	25	26	38	38	23	37
Autofinancement des Institutions Financières	8	9	8	10	13	15
Déficit extérieur	8	0	35	32	34	33
Total	117	131	159	163	143	171

(millions L E courantes)

(1) en gros équipement administratif et social et infrastructure (gros travaux publics d'irrigation et voies de communications).

(2) en gros investissements directement productifs.

- Epargne publique : comprend l'épargne courante des Administrations stricto sensu et l'autofinancement de certains Organismes publics (Chemins de Fer - postes - Canal de Suez). On remarque que cette épargne décroît jusqu'en 1956 (croissance des dépenses courantes publiques plus rapide que celle des recettes fiscales), puis remonte grâce à la nationalisation du Canal de Suez dont les recettes sont désormais reversées au Trésor.

- Autofinancement des entreprises : l'ensemble des investissements directement productifs (investissements des entreprises) a été en moyenne de 47 millions dont 28 d'autofinancement (revenus non distribués des Sociétés et financement par les entrepreneurs individuels). La proportion, voisine de 60 %, est grossièrement stable durant la période étudiée.

- Autofinancement des institutions financières : les réserves des Assurances et Organismes publics d'Epargne passent graduellement de 7,3 % des moyens locaux de financement en 1953 à 10,9 % en 1958.

- Déficit extérieur : depuis 1955 voisin de 35 millions.

- Epargne spontanée des ménages : obtenue par solde (le chiffre de 1954 semble un peu aberrant), de l'ordre de 50 millions semble-t-il, c'est-à-dire sensiblement équivalente aux constructions immobilières.

Financement des Investissements publics :

Les investissements publics comprennent :

- les investissements de l'Etat (équipement de base).
- les prises de participations de l'Etat dans les entreprises du secteur public.

Ces investissements publics qui représentaient 12 % de l'investissement brut pour la période 1945-52, augmentent progressivement durant la période étudiée pour atteindre 38 % en 1958.

Leur composition et leur financement a évolué comme suit :

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
<u>Composition</u>							
. Investissement de l'Etat							
Equipement de base)	32	41	47	51	56	56	61
Autres (1))							
. Participations	-	3	3	5	4	7	33
	32	44	50	56	60	63	94

Financement

Epargne publique (2)	17	14	7	12	30	37	40
Financement par les Institutions spécialisées	1	3	3	3	4	5	6
Financement par le Trésor	14	27	40	41	26	21	48

On constate :

- Que de 1953 à 1956 la charge du financement par le Trésor augmente au fur et à mesure que les investissements de l'Etat augmentent et que l'Epargne Administrative diminue.

- Qu'à partir de 1957 les recettes du Canal, désormais nationalisé, parviennent à alléger la charge du Trésor mais qu'à partir de 1959 le montant des participations s'élève si brutalement (conséquence des nationalisations et de la mise en route du Plan d'industrialisation) que le déficit à charge du Trésor devient à nouveau très important.

Développement du marché monétaire et financier :

1 - L'augmentation régulière (freinée en 1957-58 mais qui a repris à partir de 1959) des concours du Trésor à l'Administration et à l'économie constitue la raison principale du développement du marché monétaire et financier.

(1) en gros de 1953 à 1958, 2 millions par an (Chemins de fer et Postes).

(2) Epargne administrative courante, autofinancement des Organismes publics traditionnels (Chemins de fer, postes) et du Canal de Suez.

L'apport des Institutions financières spécialisées au Trésor étant demeuré modeste (4 mls en moyenne et 4 mls encore en 1958), celui du public étant négligeable, c'est la Banque Centrale qui a pris en charge la majeure partie du financement du Trésor (23 mls en moyenne par an pour la période 1953-58).

Ce financement inflationniste du déficit public a été accompagné d'un déficit extérieur sensiblement équivalent (24 mls par an pour la période étudiée).

L'amélioration de la situation au cours des années 1957-58 (réduction des concours de la N B E au Trésor à 13 mls en 1957 et 8 mls en 1958) a été de courte durée. A partir de 1959 le mouvement reprend.

2 - L'augmentation du volume de l'activité des Institutions spécialisées a été régulière et passe d'une dizaine de millions vers 1952-53 à une trentaine de millions à la fin de la période étudiée (moyenne annuelle de la période : 17 mls).

Cette augmentation provient en partie seulement de la croissance rapide des ressources d'autofinancement (réserves mathématiques des Assurances et des Organismes publics d'épargne) qui passent de 8 à 15 mls. Les concours de la Banque Centrale, en augmentation continue (sauf en 1958 année pour laquelle des concours extérieurs exceptionnels ont été obtenus), sont venus compléter la progression des ressources propres.

L'apport des Institutions spécialisées au Trésor a pu ainsi augmenter légèrement. Mais il est demeuré, comme nous l'avons déjà dit, modeste. Aussi on peut dire qu'en gros ce sont les entreprises qui ont bénéficié le plus de l'augmentation des concours des Institutions spécialisées : ces concours qui s'élèvent à 5 mls en moyenne pour la période de 1953-58, négligeables au début de la période, ont atteint respectivement 18 mls et 14 mls en 1957 et 1958.

3 - Le gonflement du marché monétaire caractérise également l'évolution de cette période. Comme on l'a vu, le financement par crédits bancaires inflationnistes, faible au début de la période étudiée, devient très important en 1958. Les concours des Banques à l'économie, de l'ordre de quelques millions au début de la période étudiée (du même ordre de grandeur que les stocks)

passent à 32 mls en 1958. (Moyenne 1953-58 : 14 mls). Comme évidemment les dépôts bancaires ont augmenté moins vite les concours de la Banque Centrale au marché monétaire, nuls ou même négatifs avant 1953, ont atteint 15 mls en fin de période.

4 - La cause essentielle de l'inflation a donc été les besoins du Trésor pour financer le déficit administratif et le développement économique, accessoirement (en 1958) la politique de crédits bancaires inflationnistes (situation exceptionnelle de l'année 1958). La nationalisation du Canal de Suez en 1956 a allégé les tensions inflationnistes en donnant aux finances publiques une aisance nouvelle. Mais à partir de 1959 de nouvelles tensions réapparaissent par suite de l'élargissement du secteur public.

Toutes ces tensions inflationnistes ont pu être supportées grâce à une assez forte préférence pour la liquidité : augmentation annuelle moyenne des billets et dépôts des ménages et des entreprises 19 mls. Cette préférence, exceptionnellement élevée en 1957 (augmentation des monnaies : 47 mls) a permis l'équilibre de cette année très particulière. En 1958 l'augmentation de la circulation monétaire est réduite à 5 mls. (Voir les détails de l'évolution dans l'annexe qui suit).

Evolution du modèle général du financement :

Même à la fin de la période le rôle du marché monétaire et financier demeure modeste.

En effet la presque totalité de l'Epargne privée spontanée (80 % en moyenne pour la période 1953-58) est consacrée à la construction immobilière. Le reste est généralement conservé liquide les souscriptions du public aux émissions de valeurs mobilières étant encore très modestes (et semblent en décroissance : 4 mls en 1958 contre 7 mls moyenne de la période).

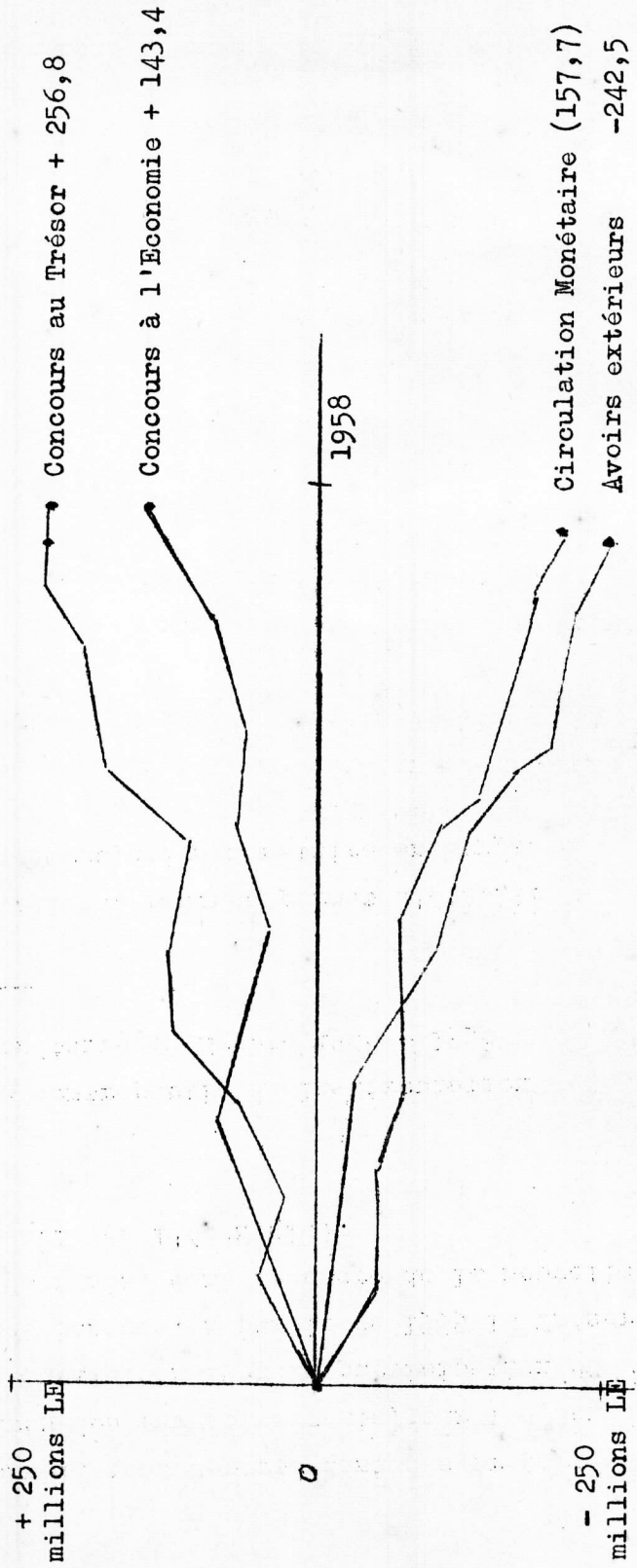
La part de l'autofinancement dans le financement des investissements des entreprises demeure forte (59 % en 1957, 39 % en 1958) bien qu'en décroissance à partir de 1958 (60 % pour la moyenne 1953-58) par suite de la mise en route de nombreux projets nouveaux prévus au Plan.

Le complément était traditionnellement apporté dans des proportions sensiblement équivalente (12 % environ des investissements) par les Banques, les Institutions Spécialisées et le public. En 1958 la participation du public diminue au profit de celle des Banques. A partir de 1959 le Trésor est devenu le pourvoyeur principal de fonds, dans le cadre de la nouvelle politique (nationalisation de l'ensemble de l'économie).

A n n e x e : La contrepartie de la circulation
monétaire en Egypte 1948 - 1958

L'analyse du bilan différentiel des Banques permet d'établir l'évolution de la contrepartie de la circulation monétaire en Egypte de 1948 à 1958 (tableau ci-dessous).

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Billets de Banque	+ 16,4	+ 12,3	+ 17,8	+ 28,8	- 0,5	- 28,0	- 1,8	- 2,2	+ 41,1	+ 1,3	- 8,1
Dépôts	+ 26,5	- 13,0	+ 3,2	- 27,7	- 8,0	+ 22,1	+ 21,4	+ 16,9	+ 3,4	+ 15,6	+ 20,2
Total Monnaies	+ 42,9	- 0,7	+ 21,0	+ 1,1	- 8,5	- 5,9	+ 19,6	+ 14,7	+ 44,5	+ 16,9	+ 12,1
Contrepartie :											
Avoirs extérieurs	- 13,1	+ 0,3	- 7,4	- 7,4	- 59,7	- 9,8	- 1,8	- 34,6	- 40,9	- 35,0	- 33,1
Concours au Trésor	+ 37,9	- 21,9	+ 11,1	+ 32,5	+ 55,7	+ 7,5	- 15,5	+ 44,1	+ 71,7	+ 32,9	+ 0,8
Concours à l'Economie	+ 18,1	+ 20,9	+ 17,3	- 24,0	- 4,5	- 3,6	+ 36,9	+ 5,2	+ 13,7	+ 19,0	+ 44,4



Ces chiffres pour 1957 et 1958 diffèrent de ceux des 2 T O F pour des raisons de méthodologie : la définition des Dépôts dans ce dernier tableau comprend les dépôts des Institutions financières, retranchés des concours des Banques à ces Institutions dans les T O F, de même que les billets de banque dans le dernier tableau comprennent ceux détenus dans les Caisses du Trésor et des Banques, Banque Centrale exceptée, alors que dans les T O F la même rubrique ne comprend que les billets de banque détenus par les agents non financiers.

Mais évidemment l'interprétation donne les mêmes résultats et le mouvement à long terme ne fait pas de doute : l'augmentation quasi régulière de la circulation monétaire durant la période 1948-58 a été due pour l'essentiel aux concours inflationnistes de la Banque Centrale au Trésor (256,8 mls) pour l'ensemble de la période). Le facteur déflationniste majeur a été le déficit de la balance extérieure, sensiblement égal (242,5 mls).

Le niveau de la préférence pour la liquidité des ménages et des entreprises a entraîné une augmentation de la circulation monétaire de l'ordre de 45 % en 10 ans (157,7 mls dont 77,1 mls pour les billets de banque et 80,6 mls pour les dépôts).

Le système bancaire a fait face spontanément à cette demande de monnaie et le montant de ses concours à l'économie lui a été sensiblement égal (143,4 mls).

C - EVOLUTION ECONOMIQUE DE L'EGYPTE
DEPUIS 1938

I - Période 1938-1952 :

Caractéristiques :

Stagnation pendant la guerre et taux de croissance très fort après la guerre.

- Revenu national prix 1939

1939	168 mls
1945	174 mls.

Développement industriel mais chute de la production agricole (manque d'engrais, transfert de la production du coton vers les cultures vivrières).

- Revenu national prix 1945

1945	552 mls
1952	836 mls

Taux de croissance : 6,2 %.

Industries : croissance à 5 % par an

Investissements de l'ordre de 30 à 40 mls par an entre 1949 et 1952.

Agriculture : Croissance faible - Investissements de l'ordre de 9 à 10 mls par an entre 1949 et 1952.

D'où pour l'ensemble de la période 1938-1952 :

croissance au taux de 3,3 % (population : 1,9 %).

II - Période 1952-1962 :

Démographie :

1952	21,5 millions
1962	27,3 "

Taux : 2,4 % par an

Structure et Taux de croissance

Structure (millions L E courantes)

	1952	1962	Indices
Production	769	1393	181
+ Imports	219	265	121
- Exports	145	188	130
Disponibilités	843	1470	-
Consommation finale	718	1230	171
F B C	125	240	192

- Croissance de la consommation moins rapide que celle de la production :

Production (à prix constants) : 4,4 à 4,8 %

Consommation : 3,8 à 4,2 %.

Consommation par tête : 1,4 à 1,8 %

- Effort d'investissement : 16 à 17 % de la production

- Déficit extérieur :

Même ordre de grandeur en valeur courante (75 mls). C'est-à-dire réduction de 8,8 % des disponibilités à 5,2 %.

Taux de croissance (prix constants) : entre 4,4 et 4,8 % (Hausen).

Agriculture :

croissance : 2,0 %.

Investissements (prix courants)

1952 : 9,3 mls (7% Investissement National)

1962 : 36,5 mls (15% " ")

Industries :

croissance : 6 à 7 %.

Investissements (prix courants)

1952 : 39,3 mls (32% Investissement total)

1962 : 73,3 mls (24% " ")

Principaux taux de croissance des productions physiques :

Textiles :	8,1 % an
Sucre :	6,7 % "
Ciment :	8,2 % "
Engrais azotés :	10,6 % "
Super Phosphates:	6,6 % "
Pétrole brut :	4,7 % "
Manganèse :	3,9 % "
Phosphates :	1,7 % "

Coefficient de capital

- $g = 4,4$ à $4,8$ %
- s passe de $16,3$ %
en 1952 à $17,2$ % en 1962
- d'où $k =$ environ $3,6$

D - RENSEIGNEMENTS SUR LE PLAN QUINQUENNAL
ET LES PERSPECTIVES DECENNALES
EGYPTIENNES

Source : General Frame of the 5 year Plan
July 1960 - June 1965.

Cairo 1960.

I - Objectifs de Production

1°- Outputs: Plan et Perspectives

	1959-60	1964-65	1969-70
- Agriculture	574	736	910
- Industries :			
Minerais	22	74	120
Energie (Electricité, pétrole)	62	134	181
Mécanique	61	236	323
Chimie	37	117	183
Industries légères	913	1253	1694
- Construction et travaux	115	122	167
- Transports			
Transports intérieurs	74	83	115
Canal de Suez	51	66	85
Communications	10	16	26
- Commerce	145	183	285
- Services			
Logement	76	88	106
Finances	18	26	35
Education	61	79	109
Santé	22	29	48
Services sociaux et religieux	7	11	20
" culturels	21	29	45
" personnels	111	135	252
" de collectivité	11	14	20

Administration générale	45	62	85
Police, Armée, Justice	91	110	135

(millions L E 1959)

2°- Valeurs ajoutées : Plan

	1959-60	1964-65
- Agriculture	400	512
- Industries :		
Minerais	19	62
Energie	33	73
Mécanique	27	96
Chimie	15	49
Industries légères	145	170
- Construction et travaux	52	51
- Transports		
Transports intérieurs	49	60
Canal de Suez	41	45
Communication	8	13
- Commerce	114	143
- Services		
Logement	76	88
Finances	13	19
Education	52	67
Santé	11	15
Services sociaux	4	6
" culturels	131	167
" personnels	89	108
" de collectivité	7	9
Administration générale	45	62
Police, Armée, Justice	51	61
T o t a l	1282	1795

(millions L E 1959)

3° Valeurs ajoutées : Plan et Perspectives

	1959-60	1964-65	1969-70
Agriculture	400	512	627
Industries	273	540	802
Construction et Travaux	52	51	75
Commerce	127	162	265
Transports et Services	430	530	795
T o t a l	1282	1795	2564

(millions L E 1959)

II Main-d'Oeuvre, Emplois, Revenus de la population

1° - Ventilation de la U.A.

	1959-60	1964-65	1969-70
Salaires	570	759	1130
Revenus de l'Entreprise	712	1036	1434

(millions L E 1959)

Distribution analogue par branche.

2° - Main-d'Oeuvre employée (salariés, entrepreneurs individuels et aides familiaux)

<u>Salariés</u>	1959-60	1964-65	1969-70
Agriculture	1130	1310	1550
Industries	528	732	1021
Construction	166	153	213
Commerce	238	290	425
Transports et Communications	185	195)
Services	471	522) 1928
Administrations	485	579)
T o t a l	3202	3781	5137

<u>Ensemble</u>	1959-60	1964-65	1969-70
Agriculture	3245	3800	4460
Industries	632	847	1045
Construction	170	159	221
Commerce	633	730	1060
Transports et Communications	219	226)	
Services	591	660)	2150
Administrations	485	579)	
T o t a l	5975	7001	8936
Population totale	25400	28400	31700

d'où possibilité de calculer la productivité par travailler par secteur.

III - Investissements :

1°- F B C F durant les 2 quinquennats :

	Total	1960-65	1965-70	
		dont en devises	Total	dont en devises
- Agriculture	392	79	412	84
- Industries:				
Minerais	53	32	50	25
Energie	206	135	165	90
Mécanique	107	63	85	45
Chimie	67	45	65	40
Industries légères	146	99	195	100
- Transports et Communications	272	112	255	65
- Logements	175	29	275	40
- Services	160	51	220	60
Total	1577	646	1717	549
Stocks	120	"	"	"
Total F B C	1697	"	"	"

(millions L E 1959)

2°- Ventilation de la F B C F 1er Plan.

Terres (1)	61 millions L E 1959
Bâtiments et construction	705 "
Equipement matériel	672 "
Moyens de transports	139 "
Total	1577 "

(1) à retrancher des Investissements pour obtenir la F B C F

3°- Détail des investissements du 1er Plan par projet.

IV - Balances matières et relations interindustrielles : Année de base 1959-60

	Production	Imports CAF	Consom. interm.	Consom. finale	Investiss.	Exports F O B
Produits Agri- coles et ali- mentaires (1)	1107	69	630	420	5	120
Energie	58	12	35	28	3	3
Produits Indus- triels	400	148	203	207	105	35
Total Marchandises	1565	229	868	655	113	158
Etudes	3	-	-	-	3	-
Construction	49	-	-	-	49	-
Marges Commerce	168	28	48	113	24	11
Total coût des facteurs	1785	257	917	767	189	169
Fiscalité	167	94	78	109	14	3
Total prix du marché	1952	351	995	876	203	172

(millions L E 1959)

(1) produits de l'agriculture, des industries alimentaires et du pressage du coton.

Tableau carré aux prix des utilisateurs

Secteurs distributeurs	Secteurs receveurs				Total
	Agriculture Industries agricoles et alimentaires	Energie	Industries	Construction	
Agricole, ind.agric.	660	-	50	-	710
Energie	19	4	17	5	45
Industries	50	25	170	58	303
Construction	-	-	-	-	-
Total	729	29	237	63	1058

(millions L E 1959)

Année terminale du 1er Plan 1964-65

Tableaux analogues

Tableaux détaillés par produits

V Commerce extérieur :

Imports de marchandises

	1959-60	1964-65
Biens de consommation	33	30
" intermédiaires	119	92
" d'équipement	77	93
Total	229	215
Imports Services	20	20

(millions L E 1959)

Exports de marchandises

	1959-60	1964-65
Coton	112	124
Autres produits	57	105
Total	169	229
Exports services (1)	66	73

(millions L E 1959)

(1) y compris (principalement) redevances du Canal de Suez.

E - CARACTERISTIQUES GENERALES DU PLAN
QUINQUENNAL (1960-65) DE L'EGYPTE

I - L'équilibre général envisagé :

	1959-60	1964-65	Indices
Production	1224	1717	140
+ Imports	248	245	100
- Exports	235	302	129
	<hr/>	<hr/>	
	1237	1661	"
	<hr/>	<hr/>	
Consommation finale			
Ménages	975	1236	127) 125
Administrations	58	72	124)
F B C			
Entreprises	115	245	212)
Administrations	80	97	121) 172
Ménages	9	9	100)

(millions L E valeur 1959)

Production : taux de croissance très for envisagé : 7 %
soit par tête (emploi : indice 117) 3,7 % (doublement
du revenu par tête en 20 ans).

Investissements :

- Effort global ; part des investissements : passe de 16,7 %
à 20,5 % de la production.
- Efficacité des investissements :

Coefficient en capital :

Augmentation production : 483 mls.

Investissements 5 ans 1959-60 à 1963-64 : 1385 mls

d'où $k = 2,9$

- Orientation des investissements : réduction de la part des
investissements administratifs au profit des investissements des en-
treprises (de 56 à 70 % du total).

Consommation :

Restriction de la consommation :

Productivité (production par tête) : indice 120

Consommation par tête : indice 113 (population : indice 112)

donc en gros seulement 60 % des gains de productivité consommés,
le reste étant réservé à l'investissement.

Balance extérieure :

- Très forte amélioration : Maintien des imports à leur niveau de base, mais avec structure nouvelle (moins de biens de consommation finale et de matières premières et davantage de biens d'équipement).

- Forte progression des exports de marchandises notamment des nouvelles productions industrielles (doubler) et des recettes du Canal de Suez.

D'où retournement de balance déficitaire en 1959-60 à fort excédent en 1964-65.

II La Répartition :

A - Au niveau des Entreprises

Le compte agrégé d'exploitation - affectation des entreprises donne les lignes générales de l'évolution envisagée pour la répartition :

	1959-60	1964-65	Indices
Production ⁽¹⁾	1238	1739) 140
Recettes extérieures ⁽²⁾	5	7)
	<hr/> 1243	<hr/> 1746	
 Revenus de l'Etat :			
Fiscalité ⁽³⁾	226	291	130)
Bénéfices Ent. Etat ⁽⁴⁾	34	81	234) 144
 Revenus de la population			
Salariés	409	549	134)
Revenus des E.I.	450	576	128)
Dividendes ⁽⁵⁾	7	10	160) 131
Transferts divers ⁽⁶⁾	12	19	128)
Revenus retenus	112	225	200

N o t e s :

(1) Si on considère les Institutions financières (Banques, Assurances, Organismes Publics d'épargne) comme des entreprises la production est ici le total algébrique production du T E E, intérêts et assurances nets.

(2) nettes des dépenses extérieures.

(3) nettes des subventions d'exploitation

(4) partie des dividendes payés par les entreprises.

(5) nets des dividendes reçus par les entreprises.

(6) nets.

Commentaires :

- Revenus de l'Etat :

. L'hypothèse du Plan (maintien du système fiscal actuel) donne un allègement de la charge fiscale globale des entreprises.

Charge de la fiscalité indirecte : de 13,7 % à 12,6 % de la production (de 11,4 % à 11 % du total production + imports).

Charge de la fiscalité directe : de 10,5 % à 8,9 % du R B E.

. Les nationalisations entraînent une très forte augmentation des bénéfices du secteur public reversés à l'Etat. S'y ajoute la progression des bénéfices du Canal.

. De sorte que l'ensemble des revenus reversés à l'Etat est à un indice légèrement plus fort que la production.

- Par contre tandis que les revenus distribués par les entreprises à la population ne sont qu'à l'indice 131, les revenus retenus sont à l'indice 200.

Donc :

Production par tête : indice 120 (production : 140 et emploi: 117)

Revenus distribués par tête : 112.

Donc 60 % des gains de productivité distribués.

Les revenus retenus comprennent évidemment les revenus non distribués des Sociétés et le financement par les E.I.

B - la redistribution par l'Etat :

- Evolution des recettes de l'Etat :

	1959-60	1964-65	Indice
Recettes fiscales	265	335	126
Revenus des Entreprises publiques	34	81	234
T o t a l	299	416	140

De même que pour la charge fiscale sur les entreprises, le maintien des taux du système fiscal actuel allège la charge fiscale globale sur les ménages (qui passe de 2,4 à 2,2 % des ressources des ménages).

Au total la charge fiscale doit diminuer de 19,5 % du produit intérieur brut à 17,8 %.

Mais compte tenu des revenus du secteur public, malgré cet allègement de la charge fiscale (qui, dans la mesure où l'économie est nationalisée perd sa signification), l'évolution des recettes publiques sera parallèle à celle de la production.

- Evolution des dépenses administratives

Les dépenses courantes doivent passer de 253 mls à 326 mls (indice 129) de sorte que l'épargne publique doit être doublée : passer de 47 à 90 mls.

Donc politique d'austérité.

La composition de ces dépenses courantes, sauf l'augmentation des intérêts de la dette, ne doit pas beaucoup changer.

	1959-60		1964-65	
	Chiffre	%	Chiffre	%
Salaires	129	53	165	52
Consommations courantes	58	24	72	23
Dépenses extérieures	28	12	31	10
Intérêts dette publique	7	3	19	6
Transferts sociaux	19	8	30	9
Total (1)	242	100	316	100

(1) Subventions d'exploitation exclue (traitée en fiscalité négative).

C - Revenus et dépenses des Ménages

Evolution envisagée :

	1959-60	1964-65	Indices
- Revenus de la population			
Salaires	554	732	132)
Revenus des E.I.	450	576	128) ¹³²
Divers	42	69	164)
- Touristes étrangers	23	30	130
	<hr/>	<hr/>	
	1069	1406	132
	<hr/>	<hr/>	
- Dépenses :			
Biens et Services ⁽¹⁾	990	1266	128)
Salaires domestiques	16	18	112) ¹²⁷
Tourisme à l'extérieur	11	11	100)
- Fiscalité	26	31	119
- Epargne	26	80	308

(1) y compris intérêts et assurances

Donc hypothèse que la propension à l'épargne sera relevée dans de très fortes proportions : de 2,5 % du revenu de la population à 5,8 % cohérence de cette très forte épargne spontanée des Ménages avec les objectifs sociaux du Plan (distribution moins inégale) ?

III Le Financement :

Il n'est pas envisagé dans les documents du Plan de tableau de financement.

- Pour 1959-60 le tableau d'ensemble des comptes de patrimoine se présente en effet simplement comme suit :

	Ressources				To- tal	Emplois			
	Entr.	Adm.	Mén.	Extér.		Entr.	Adm.	Mén.	Extér.
Investissements) (115	80	9	
Epargnes locales	112	47	26) (
Aide extér. (nette)				23) (
Opérations diverses		8) (5		7	
Subvent.d'équipement	71) (71	71		
Prêts) (63	5	10	23
Emprunts		101) (
T o t a l	183	156	26	23	-	183	156	26	23

Ce tableau ne fournit pas les éléments nécessaires pour préciser le modèle de financement : il y manque une décontraction des entreprises (financières et non financières) et un éclatement des soldes de prêts et emprunts.

La comparaison avec notre T O F 1958 est assez malaisée pour les raisons suivantes :

- Notre concept d'Etat est plus large que celui de l'Administration au sens classique de la Comptabilité.

L'augmentation des investissements administratifs (1958 : investissements de base de l'Etat, concept plus large que les investissements administratifs : 49 mls - 1959-60 : investissements administratifs : 80 mls) s'explique par la mise en route des travaux du Haut Barrage.

- La totalité des constructions de logements était portée par nous au compte des Ménages (48 mls en 1958). Ce dernier chiffre ne s'élève qu'à 31 mls en 1959-60, d'après les documents du Plan (réduction de la construction voulue), dont 9 mls seulement portés au compte des Ménages (construction pour le logement personnel du propriétaire, notamment dans les zones rurales), le reste étant porté au compte des entreprises.

Le modèle de financement 1959-60 semble néanmoins différer assez considérablement de celui relatif à 1958.

- L'épargne spontanée des ménages demeure à un niveau faible :

Excédant de l'épargne des Ménages sur les constructions immobilières

Moyenne 1953-58 : 13 mls

1958 (exceptionnel): 2 "

1959-60 : 10 mls

- L'augmentation de l'épargne publique (austérité + augmentation des recettes de Suez), est très nette : de 38 mls en 1958 à 47 mls en 1959-60.

Mais les besoins du financement public ont augmenté dans de très fortes proportions :

1958 : - besoins du Trésor 49 mls

- Financement :

Epargne publique 38 mls

Emprunts 11 "

1959-60 : - Besoins du Trésor : 156 mls

F B C F administrative 80 mls

Subventions d'équip. 71 "

Remboursements de prêts
(extérieur) 5 "

- Financement :

Epargne publique 47 mls

Divers 8 "

Solde : emprunts 101 "

dont :

Aide extérieure 23 mls

Recours au marché
monétaire et finan-
cier 78 "

Donc le recours au marché monétaire et financier est multiplié par 7 environ.

- Comment le marché monétaire et financier a-t-il pu faire face à cette demande du Trésor ?

Grâce à l'excédent des entreprises (très forte préférence des entreprises pour la liquidité).

Ressources :

Revenus retenus	112 mls
Subventions d'équipement	71 "
	<hr/>
Emplois : Investissements	183 "
	120 "
Solde disponible	63 "

Modèle évidemment curieux (raison de la forte préférence des entreprises pour la liquidité ?).

- Pour 1964-65

- Les besoins de financement du Trésor demeurent, comme en 1960, à un niveau très élevé.

Besoins du Trésor :

Investissements administratifs	97 mls
Subventions d'équipement	63 "
Remboursements d'emprunts	11 "
	<hr/>
	171 "
Epargne Publique	90 "
Solde à financer	81 "

Comment sera financé ce solde ?

- Pas l'extérieur puisque paradoxalement excédent de la balance extérieure (40 mls).

- Ce sera :

. Les entreprises : Modèle analogue à celui de 1959-60 : excédent des ressources (revenus retenus et subventions d'équipement) sur les investissements : 38 mls.

. Les ménages : excédent de leur épargne spontanée sur leurs investissements : 71 mls (soit environ 7 fois plus élevé qu'en 1959-60).

Tableau 1

EMPLOIS

	RESSOURCES												EMPLOIS															
	Entreprises				Institutions financières				TO - Tal				Entreprises				Institutions financières											
	ETA I	ODE	MIS R	Autres	Trésor	NBE	ODE	Autres	ODE	Institut	Autres	Extérieur	ETA I	ODE	MIS R	Autres	Trésor	NBE	ODE	Autres	ODE	Institut	Autres	Extérieur				
F.B.C. des agents																												
Epargne brute des agents																												
1. Liquidités et semiliquidités	15,4	5,0	6,9	12,5																								
11 - Billets de banque																												
12 - Dépôts																												
13 - Dépôts au Trésor																												
14 - Dépôts du Trésor																												
2. Concours des Institutions financières																												
21 - Concours de la NBE																												
211 aux Banques Commerc.																												
212 aux autres Inst. Fin.																												
22 - " des banques commerciales																												
23 - " à l'ODE																												
24 - " des autres Inst. Financ.																												
3. Concours du et au Trésor	10,6																											
4. Crédits divers (non bancaires)	6,5																											
5. Valeurs mobilières :																												
51 - Bons du Trésor et obligation public.																												
52 - Autres valeurs mobilières																												
6. Or, devises et crédits extérieurs																												
TOTAL	126,0	128,0	112,5	140,4	116,8	143,6	127,6	120,8	115,1	121,0	9,8	160,7	131,8	136,2	126,0	128,0	112,5	140,4	116,8	143,6	127,6	120,8	115,1	121,0	9,8	160,7	131,8	136,2

TOTAL

- F.B.C. des agents
- Epargne brute des agents
- 1. Liquidités et semiliquidités
 - 11 - Billets de banque
 - 12 - Dépôts
 - 13 - Dépôts au Trésor
 - 14 - Dépôts du Trésor
- 2. Concours des Institutions financières
 - 21 - Concours de la NBE
 - 211 aux Banques Commerc.
 - 212 aux autres Inst. Fin.
 - 22 - " des banques commerciales
 - 23 - " à l'ODE
 - 24 - " des autres Inst. Financ.
- 3. Concours du et au Trésor
- 4. Crédits divers (non bancaires)
- 5. Valeurs mobilières :
 - 51 - Bons du Trésor et obligation public.
 - 52 - Autres valeurs mobilières
- 6. Or, devises et crédits extérieurs

Tableau 2

IDEP/ET/II/104

Égypte 1953-58 (moyenne)
(T O F)

	R E S S O U R C E S					TO- T A L	E M P L O I S							
	Tré- sor	Instit. financières	Ban- ques	Ban- autres	Mé- nages		Tré- sor	Instit. financières	Ban- ques	Ban- autres	Mé- nages			
FBC des agents														
Épargne brute des agents	28		1	11	60	22	24				3	47	49	
<u>Liquidités :</u>														
Billets		4												4
Dépôts			14	1						7				8
<u>Concours des & aux Inst. finan.</u>														
Concours au Trésor	28													
" aux Banques			2								23	1	4	
" aux Inst. spécial.				5							2			
" du Trésor	2					24					5			
" des Banques	14		2							26		16		
" des Inst. spécial.	5					3						10		
<u>Crédits divers</u>														
Souscriptions du public	7				2					2				7
<u>Avoirs et dettes extérieurs</u>														24
T O T A L	56	28	30	17	66	49	24	56	28	30	17	17	66	49

(Millions LE courantes)

	R E S S O U R C E S					Ex- térieur	E M P L O I S									
	Tré- sor	Tré- NBE	Ban- ques	Ban- autres	Ména- ges		Etat	TO- TAL	En- fide- lité	Insti- tution- Tré- sor	Insti- tution- NBE	Ban- ques	Autres	Ména- ges	Etat	Ex- térieur
F B C des agents																
Epargne brute des agents	24			14	66	16	20	41					7	48	44	
Liquidités :																
Billets		8												8		
Dépôts	8		25	6				29						10		
Concours des & aux Inst. Franç.																
Concours au Trésor	18									13		5				
" aux Banques		15									15					
" aux Inst. spécial			1	23						24						
" du Trésor						26					26					
" des Banques	25															
" des Inst. spéc.	18				3	2						4				
Crédits divers					2											
Souscriptions du public	5							2								
Avoirs et dettes extérieurs														5		
		35												7	8	20
T O T A L	72	26	58	43	71	44	20	72	26	58	26	43	71	44	20	

(Million LE courantes)

Tableau 4

Egypte 1958 (T O F)

	R E S S O U R C E S					E M P L O I S									
	Etat	Menages	Financieres	Autres	TOTAL	Etat	Menages	Financieres	Autres	TOTAL					
			Inst. NBE	Banques	Autres			Inst. NBE	Banques	Autres					
			Trésor					Trésor							
F B C des agents	27			3	22	46	38			6	48	49			
Epargne brute des agents															
Liquidités :															
Billets															
Dépôts				6	4	8				8		9			
Concours des & aux Inst. Franc.															
Concours au Trésor			1												
" aux Banques				11											
" aux Inst. special.				14											
" du Trésor				1	2					3					
" des banques	32						5								
" des Inst. spec.	14						6		4	28		25			
Crédits divers :															
Souscriptions du public	2		1												
Avoirs et dettes extérieurs					7					4		36			
TOTAL	75	5	34	35	35	61	49	36	75	5	34	35	61	49	36

(Millions LE courantes)

Tableau 6

IDEP/ET/II/104

T E E Egypte 1964-65 (mil. LE 1959)	I E S S O U R C E S			E M P L O I S			T O T A L									
	entrprises			ménage			exté									
	A	C	admin.	A	C	admin.	A	C	rieur							
Opérations sur bien et services	1717						245	97	1236	9	302					
Opérations de répartition																
Intérêts	30			6						3						
Salaires				732						18						
Cotisations sociales, Assurances	46	5		22						27						
Préstations, pensions				18												
Fiscalité, parafiscalité			335							31	3					
Subvent. d'exploitation	10															
Recettes & dépenses exté.	15			30						11	45					
Dividendes, Rev. antr. Etat		17		10							1					
RBE		991					991									
Transferts divers		15			5											
Revenus des E.I.				576												
Opérations de financement																
Revenus retenus																
Epargne publique																
Epargne des ménages										90						
Subventions d'équipement											63					
Prêts et Emprunts											68					
T O T A L	1817	1028	288	416	170	1406	80	347	1817	1028	288	416	170	1406	80	347